

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

No R-3953-2015

REGROUPEMENT DES ORGANISMES  
ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE  
(ROÉÉ)

Demandeur en révision

et

HYDRO-QUÉBEC

Intimée

---

Demande amendée du ROÉÉ en révision de la décision D-2015-179 du 29 octobre  
2015  
sur la Demande d'Hydro-Québec relative à l'utilisation de la centrale de  
TransCanada Energy Ltd («TCE») de Bécancour en période de pointe

(Loi sur la Régie de l'énergie, a. 37 et Règlement sur la procédure de la Régie (2014), a. 10)

---

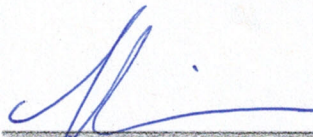
**AFFIRMATION SOLENNELLE**

Je, soussigné, Laurence Leduc-Primeau, Coordinatrice pour le ROÉÉ, exerçant mes fonctions au 3522 rue Fullum, Montréal (Québec) H2K 3P6, affirme solennellement ce qui suit :



1. J'ai pris connaissance de la présente demande de révision amendée dans le cadre de mes fonctions;
2. Tous les faits allégués dans la présente demande de révision amendée sont vrais.

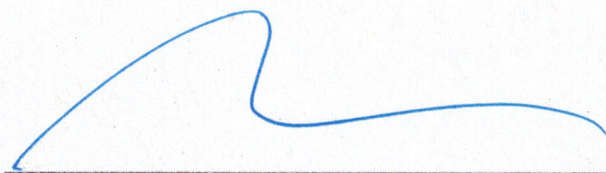
ET J'AI SIGNÉ à Montréal, ce 16 décembre 2015



---

Laurence Leduc-Primeau

Affirmé solennellement devant moi,  
à Montréal, le 16 décembre 2015



---

~~Commissaire à l'assermentation dans et pour  
le district de Montréal~~

*Me John McLEOD  
# 182072-0*